



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1209>

Généralisation du CCF ; souffrance au travail et diplôme au rabais

- Actualité des luttes - Enseignement professionnel -



Date de mise en ligne : jeudi 27 février 2014

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Trois ans après « la rénovation de la voie professionnelle », on est loin de la revalorisation annoncée. **En particulier, la généralisation des CCF continue de générer stress et mécontentement :**

- Disparition de l'anonymat et de l'équité de traitement de chaque candidat ;
- Perte d'un véritable caractère national des diplômes de la voie professionnelle ;
- Caractère chronophage de ce mode d'évaluation au détriment du temps pour enseigner.



Il aura fallu attendre le mois de novembre 2013 pour qu'enfin, sous la pression de l'intersyndicale Enseignement Professionnel, le ministère mette en place une concertation avec les organisations syndicales et fasse des propositions pour remédier à cette situation. La direction générale de l'enseignement scolaire a finalement renoncé à son projet de remplacer une partie des CCF par des contrôles en cours d'année (renforcement des dérives de l'actuel CCF, remise en cause de l'indemnité CCF) et proposé le retour aux épreuves ponctuelles pour deux épreuves de Bac Pro, Prévention Santé Environnement et en Economie-gestion. Cela demeure insuffisant et en deçà des attentes formulées par l'intersyndicale.

Nous revendiquons un retour à un maximum d'épreuves terminales aussi bien en CAP qu'en Bac Pro.

SUD appelle tous les personnels de la voie professionnelle à se mobiliser :

en se réunissant dans les établissements (heure mensuelle d'information syndicale, demande de demi-journée banalisée dans leur établissement...) pour débattre de ces questions et construire leurs revendications sur le thème de l'évaluation des élèves ;

- en signant la pétition intersyndicale en ligne à l'adresse :
http://www.petitions24.net/le_tout_ccf_cest_toujours_non
- en dénonçant les dérives de l'Inspection Générale de Mathématiques Sciences-Physiques (note du CCF attribuée par un logiciel).

SUD revendique le rétablissement d'un diplôme validant un cursus de deux années complètes sanctionnées par des épreuves pratiques et théoriques terminales.

Février 2014

Post-scriptum :

Communiqué en version PDF :

